



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
25/04/2022

Dossier complet le :  
25/04/2022

N° d'enregistrement :  
2022-0518

### 1. Intitulé du projet

Résorption de l'Habitat Spontané (RHS) aux quartiers Crochemort/Redoute au LORRAIN comprenant un aménagement de voirie, la création et la mise en conformité des réseaux de collecte et de traitement des eaux usées et eaux pluviales.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Agence des 50 pas géométriques de la Martinique

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Mr Hervé EMONIDES

RCS / SIRET

4	3	5	0	2	8	5	3	5	0	0	0	3	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique EPIC

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6.a/ 24.b/	Constructions de routes classée dans le domaine public communal non soumis à l'étude d'impact systématique et création d'un poste de refoulement intégré à un système d'assainissement collectif situé dans la bande des 50 pas géométriques.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un mur de soutènement pour le poste de refoulement

Pose du poste de refoulement

Création du système d'assainissement des eaux usées et raccordements des réseaux créés sur l'existant

Projet VRD d'ensemble : création du réseau de collecte d'eau pluviale, reprise du réseau d'eau potable et éclairage,

soutènement et élargissement de l'unique voie d'accès au quartier, création d'aires de croisement et d'accotements, reprise de chaussée.

## **4.2 Objectifs du projet**

L'opération RHS pour Résorption de l'Habitat Spontané diligentée par l'Agence a pour objet de :

- Lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne
- Traiter les constructions exposées aux risques menaçant la vie des occupants
- Mettre en œuvre un projet urbain,
- Reprendre et renforcer les réseaux humides (adduction d'eau potable, assainissement eaux usées, gestion des eaux pluviales)
- Créer des réseaux d'assainissement d'eaux usées quand ils sont inexistant
- Permettre le renouvellement urbain,
- Sauvegarder ou de mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels

Plus précisément, au quartier Crochemort bas, il n'existe pas de système d'assainissement collectif. Les effluents sont soit raccordés sur des fosses septiques non conformes voire caduques, soit rejetés dans le milieu naturel.

L'objectif de cette opération vise à créer un réseau d'eau gravitaire et refoulement complet et un poste de refoulement.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Réalisation d'un mur de soutènement pour le poste de refoulement

Pose du poste de refoulement

Assainissement des eaux usées

Raccordement des réseaux sur l'existant

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le raccordement des occupants et la mise en service du poste ne seront effectués qu'après mise en conformité de CAP NORD vis à vis de l'arrêté modificatif du 24-02-2016 où il est indiqué que "compte tenu de la situation, il n'est pas souhaitable, jusqu'au retour à la conformité, de raccorder de nouvelles constructions sur le réseau de collecte desservi par la STEP du bourg du Lorrain."

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Certificat d'insalubrité délivré par l'ARS le 11-04-2018

Opération au titre d'une Résorption de l'Habitat (RHS) consentie par Monsieur le Préfet en date du 27-12-2018

Déclaration / Autorisation au titre des installations, ouvrages, travaux et aménagements (IOTA) en lien avec la loi sur l'eau (ouvrages routiers, assainissement, eaux pluviales).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Création d'une voirie d'un linéaire d'environ 115 mètres et de ses accessoires, d'une emprise (bermes et accotements compris) de 3,50 mètres de largeur, comprenant deux zones d'évitement / croisement présentant une superficie totale d'environ : 530 m <sup>2</sup> , Création d'un réseau de collecte d'eaux pluviales d'un linéaire d'environ 114 mètres, Création d'une plateforme bétonnée destinée à recevoir un poste de relevage d'eaux usées et ses équipements connexes d'une emprise totale d'environ 58 m <sup>2</sup> .	

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Parcelles cadastrées :

Au droit des parcelles cadastrées B-175 à B179 incluse en ce qui concerne les aménagements de voiries et B290 en ce qui concerne les aménagements relatifs à la mise en œuvre d'un poste de relevage, occupant une superficie totale de 5 786 m<sup>2</sup>.

Quartier "Crochemort bas" - 97214  
Le Lorrain.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 61° 05' 09" 38 Lat. 14° 83' 19" 27

Point d'arrivée : Long. 61° 05' 01" 92 Lat. 14° 83' 25" 67

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quartier Crochemort Bas 97214 Le Lorrain
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune  
couverte par un plan de  
prévention des risques  
naturels prévisibles (PPRN)  
ou par un plan de  
prévention des risques  
technologiques (PPRT) ?

Si oui, est-il prescrit ou  
approuvé ?

Dans un site ou sur des sols  
pollués ?

Dans une zone de  
répartition des eaux ?

Dans un périmètre de  
protection rapprochée  
d'un captage d'eau  
destiné à la  
consommation humaine  
ou d'eau minérale  
naturelle ?

Dans un site inscrit ?

**Le projet se situe-t-il, dans  
ou à proximité :**

Oui Non

**Lequel et à quelle distance ?**

D'un site Natura 2000 ?

D'un site classé ?

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Zonage jaune du PPRN	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Entretien de l'équipement	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des vibrations ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	Effluents traités et rejetés dans le réseau collectif
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire car il s'agit d'un petit ouvrage : 50 équivalent habitant, bien inséré dans son milieu avec très peu d'impact sur ce dernier.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Voir note synthétique + note technique pour examen au cas par cas

**9. Engagement et signature**

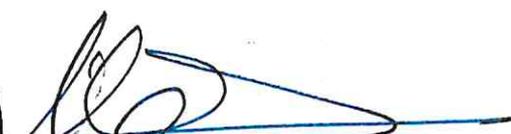
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Fort-de-France

le, 22 avril 2022

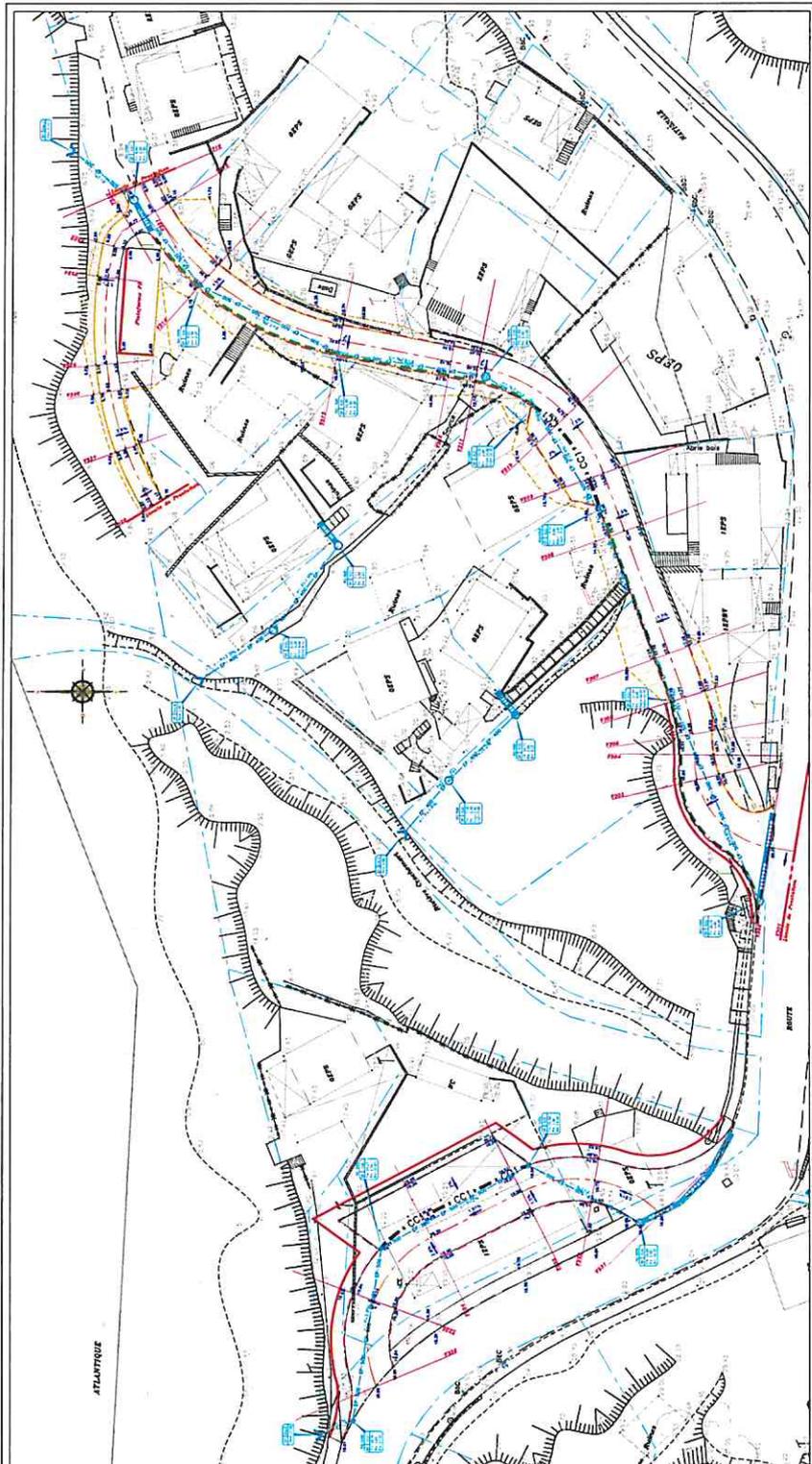
Signature

  
imm. "Le Trident"  
12-14 avenue Louis Domergue  
Montgérald  
97200 FORT-DE-FRANCE  
Tél. 0596 42 65 20  
Fax 0596 39 78 37

  
**Le Directeur  
Hervé EMONIDES**







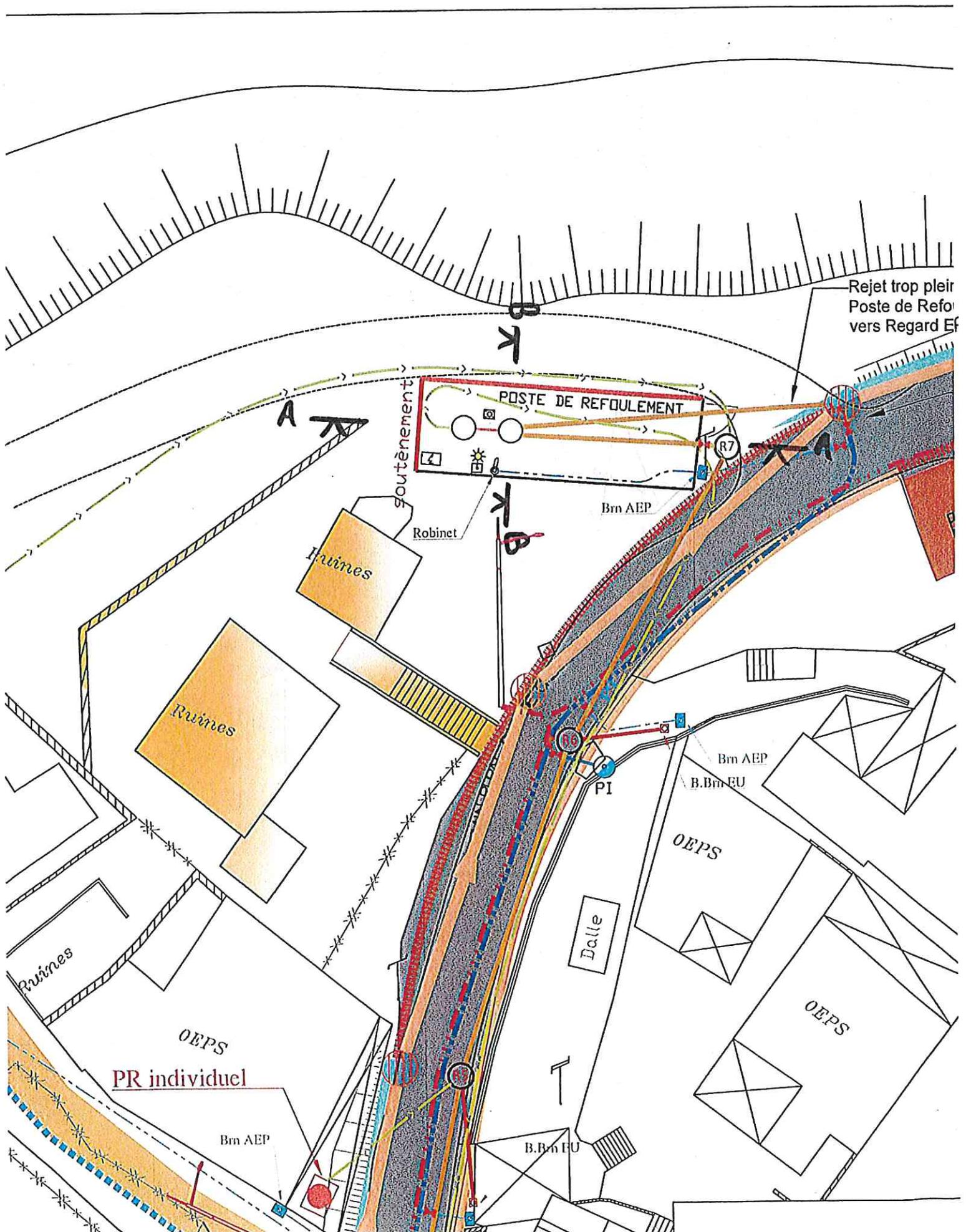
**LEGENDE**

- - - - - CC1  
 - - - - - CC2  
 - - - - - CC3  
 - - - - - CC4  
 - - - - - CC5  
 - - - - - CC6  
 - - - - - CC7  
 - - - - - CC8  
 - - - - - CC9  
 - - - - - CC10  
 - - - - - CC11  
 - - - - - CC12  
 - - - - - CC13  
 - - - - - CC14  
 - - - - - CC15  
 - - - - - CC16  
 - - - - - CC17  
 - - - - - CC18  
 - - - - - CC19  
 - - - - - CC20  
 - - - - - CC21  
 - - - - - CC22  
 - - - - - CC23  
 - - - - - CC24  
 - - - - - CC25  
 - - - - - CC26  
 - - - - - CC27  
 - - - - - CC28  
 - - - - - CC29  
 - - - - - CC30  
 - - - - - CC31  
 - - - - - CC32  
 - - - - - CC33  
 - - - - - CC34  
 - - - - - CC35  
 - - - - - CC36  
 - - - - - CC37  
 - - - - - CC38  
 - - - - - CC39  
 - - - - - CC40  
 - - - - - CC41  
 - - - - - CC42  
 - - - - - CC43  
 - - - - - CC44  
 - - - - - CC45  
 - - - - - CC46  
 - - - - - CC47  
 - - - - - CC48  
 - - - - - CC49  
 - - - - - CC50  
 - - - - - CC51  
 - - - - - CC52  
 - - - - - CC53  
 - - - - - CC54  
 - - - - - CC55  
 - - - - - CC56  
 - - - - - CC57  
 - - - - - CC58  
 - - - - - CC59  
 - - - - - CC60  
 - - - - - CC61  
 - - - - - CC62  
 - - - - - CC63  
 - - - - - CC64  
 - - - - - CC65  
 - - - - - CC66  
 - - - - - CC67  
 - - - - - CC68  
 - - - - - CC69  
 - - - - - CC70  
 - - - - - CC71  
 - - - - - CC72  
 - - - - - CC73  
 - - - - - CC74  
 - - - - - CC75  
 - - - - - CC76  
 - - - - - CC77  
 - - - - - CC78  
 - - - - - CC79  
 - - - - - CC80  
 - - - - - CC81  
 - - - - - CC82  
 - - - - - CC83  
 - - - - - CC84  
 - - - - - CC85  
 - - - - - CC86  
 - - - - - CC87  
 - - - - - CC88  
 - - - - - CC89  
 - - - - - CC90  
 - - - - - CC91  
 - - - - - CC92  
 - - - - - CC93  
 - - - - - CC94  
 - - - - - CC95  
 - - - - - CC96  
 - - - - - CC97  
 - - - - - CC98  
 - - - - - CC99  
 - - - - - CC100

  
**Client**  
**CARAIB MOTER**  
 11, rue de la République  
 BP 455 97311 Le Marin  
  
**Commune du Marin**  
 Quartier Crochevau/Redoute  
 Rue Crochevau bas  
 EXE - 1/04  
 Etat: 1/200me

**Collectivité Territoriale de la Martinique**  
  
 Client  
**CARAIB MOTER**  
 11, rue de la République  
 BP 455 97311 Le Marin  
 Commune du Marin  
 Quartier Crochevau/Redoute  
 Rue Crochevau bas  
 EXE - 1/04  
 Etat: 1/200me

Date: 12/02/2009  
 Ref: 1771  
 Dessiné par: M. J. J. J.  
 Vérifié par: M. J. J. J.  
 Approuvé par: M. J. J. J.  
 Date: 12/02/2009



Coupe A-A

Echelle: 1:50

Côté rive

Portail

9,00 m

Dalle béton

Arrivée des effluents

PVC DN200

Station de pompage

Chambre des vannes

Reboisement

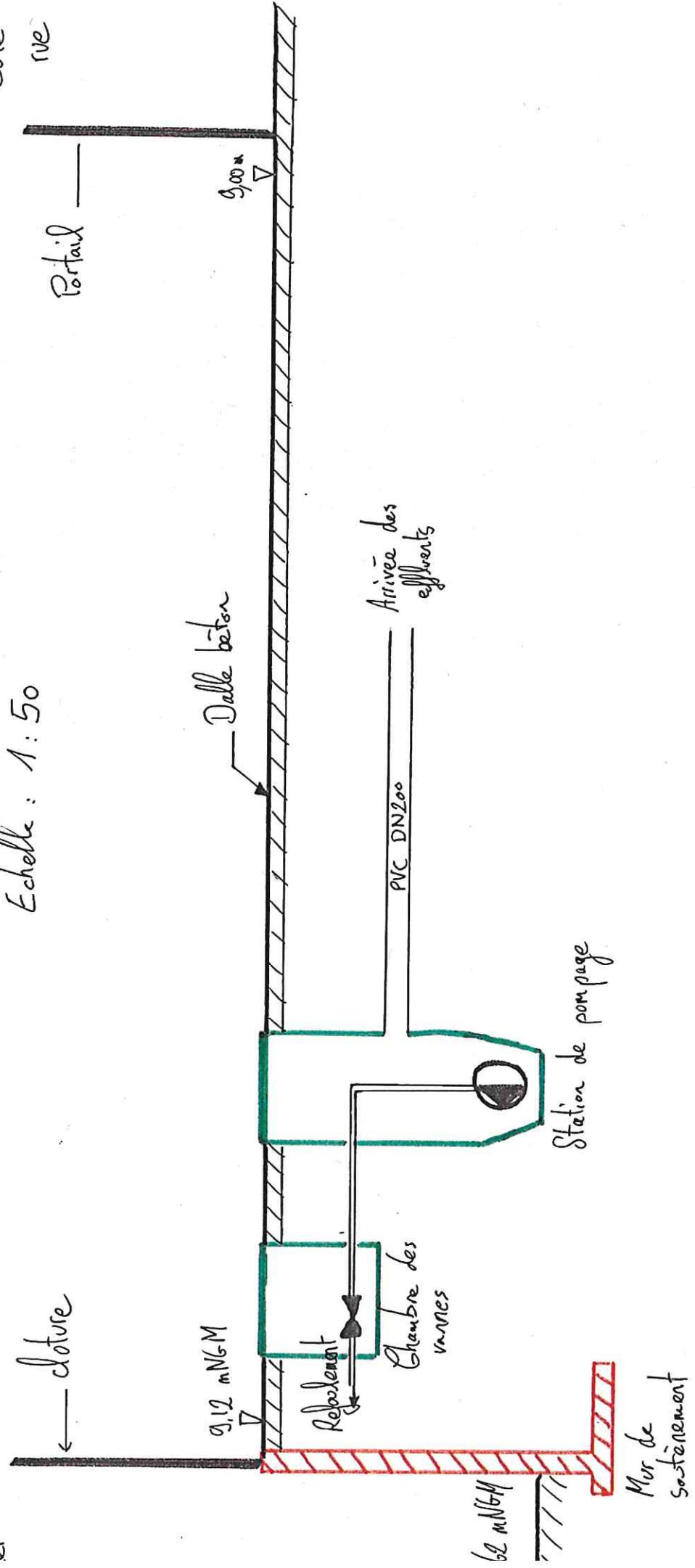
9,12 mNGM

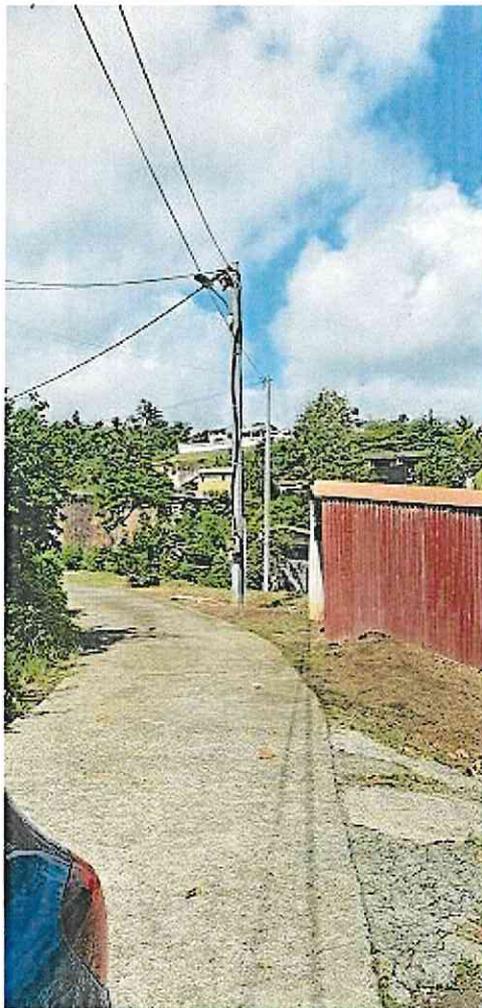
cloture

Mur de soutènement

6,2 mNGM

site





## RHS CROCHEMORT/REDOUTE AU LORRAIN

### Note synthétique de présentation

Une opération RHS pour Résorption de l'Habitat Spontané est un dispositif de lutte contre l'Habitat indigne et/ou insalubre.

L'opération de RHS est destinée à restructurer un quartier ou secteur d'habitat informel où les constructions peuvent être majoritairement conservées.

Ainsi, la démarche RHS menée aux quartiers Crochemort/Redoute, consentie par Monsieur le Préfet par la décision attributive N°12-18 du 27 Décembre 2018, se place dans les enjeux de requalification urbaine et comprend un programme de travaux qui consiste à effectuer des travaux d'aménagement urbain :

- Lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne
- Traiter les constructions exposées aux risques menaçant la vie des occupants
- Mettre en œuvre un projet urbain,
- Reprendre et renforcer les réseaux humides (adduction d'eau potable, assainissement eaux usées, gestion des eaux pluviales)
- Créer des réseaux d'assainissement d'eaux usées quand ils sont inexistantes
- Permettre le renouvellement urbain,
- Sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels

Parallèlement aux travaux, nous procéderons au relogement et à l'accompagnement social des occupants concernés, ceci afin de s'assurer qu'ils soient pleinement impliqués dans le projet, et que celui-ci corresponde à leurs attentes en matière de logement.

La phase opérationnelle du projet comporte :

- La démolition des bâtiments existants pour cause d'insalubrité, d'exposition aux risques naturels ou/et péril,
- La modernisation et la requalification de la voirie (stationnement, espace de retournement, aménagement et sécurisation de l'emprise du domaine public pour répondre aux différents besoins : automobiles et piétons ...),
- La reprise des réseaux d'alimentation en eau potable, téléphone et électricité,
- La création et/ou le renforcement du réseau d'assainissement des eaux usées,
- Le programme d'aménagement paysager,
- La viabilisation de la parcelle cadastrale D 1400 au quartier Séguineau, affectée au relogement des occupants.

Plus précisément, à Crochemort Bas le programme des travaux consiste en :

#### **VOIRIE :**

- La création de 2 aires de retournement .

- La signalisations horizontale et verticale
- Le reprofilage et reprise du revêtement de la chaussée

#### **RÉSEAUX :**

- La création d'un réseau d'éclairage public
- La création d'assainissement pluvial de surface et enterré
- La création d'un poste de refoulement complet
- La création complète du réseau d'eaux usées gravitaire et refoulement
- La remise à niveau du réseau de distribution d'eau potable

#### **DIVERS :**

- La réalisation de deux ouvrages de confortement afin de permettre l'élargissement de la chaussée, seule et unique voie d'accès au quartier difficilement praticable actuellement.
- La démolition d'habitats insalubres et/ou soumis à un risque fort

	<i>PR CROCHEMORT</i>	
	<i>FICHE VISA POSTE DE RELEVAGE</i>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

## **2. CUVE & REGARD**

### **1 - LA STATION**

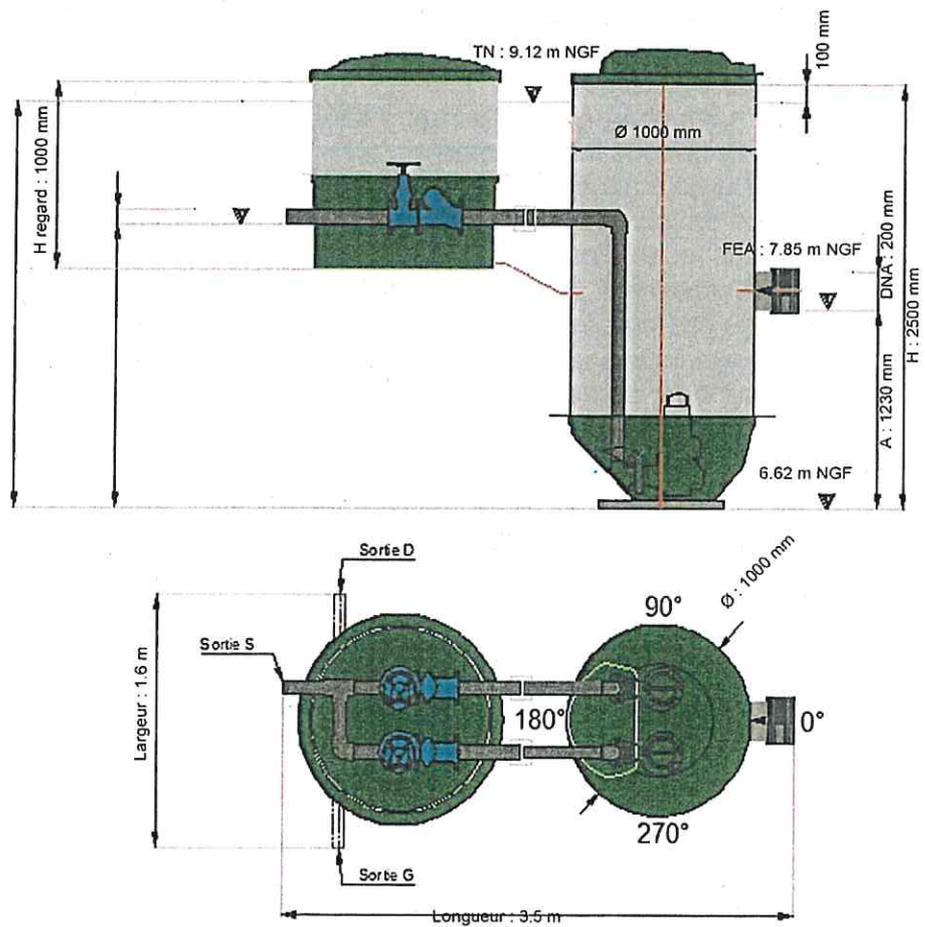
- 1 x Station TOPm 65 H=2500
- 1 x Plaque signalétique pour station préfabriquée
- 1 x Couvercle STANDOP modulaire ø1000 avec anti-chute
- 1 x Arrivée percée avec joint Forsheda F570 DN 200
- 1 x Berceau polyester pour panier dégrillage
- 1 x Panier dégrillage INOX A2
- 1 x Chaîne L= 3m charge 200 Kg maxi INOX A4 5x18,5x7,5mm, avec maillon reprise 6,5x70mm tous les 995 mm
- 2 x Manille charge maxi 400 Kg acier INOX A4
- 2 x Chaîne L= 5m charge maxi. 200 Kg INOX 5x18,5x7,5mm, avec maillon reprise 6,5x70mm tous les 995 mm
- 4 x Manille charge maxi. 900 Kg acier INOX A4
- 2 x Crochet de chaîne pour support barre 20x27
- 2 x Pied d'assise incliné/taraudé DN 50 en fonte
- 2 x Patte supérieure en acier INOX A4 pour barre de guidage 20/27
- 6 x Barre de guidage 20/27 INOX A4
- 4 x Linéaire de refoulement interne PVC DN 50
- 1 x Kit 2 refoulements sortie U TOPm 65 PVC DN 50

### **2 - LE REGARD**

- 1 x Regard nu ø1000 H=1,00 m avec 2 oreilles
- 1 x Plaque signalétique
- 1 x Forfait transport regard
- 1 x Couvercle espace vert regard STANDOP 1000 - avec cadenas
- 1 x Tuyauterie PVC, 2 robinetteries DN 50 à visser, sortie lisse S

	<b>PR CROCHEMORT</b>	
	<b>FICHE VISA POSTE DE RELEVAGE</b>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

### 3 . PLAN D'IMPLANTATION



\* cote théorique en fonction de l'installation finale.

	<b>PR CROCHEMORT 50EH</b>	
	<b>FICHE VISA SYSTEME DE LEVAGE</b>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

POTENCE CMU 109 KG

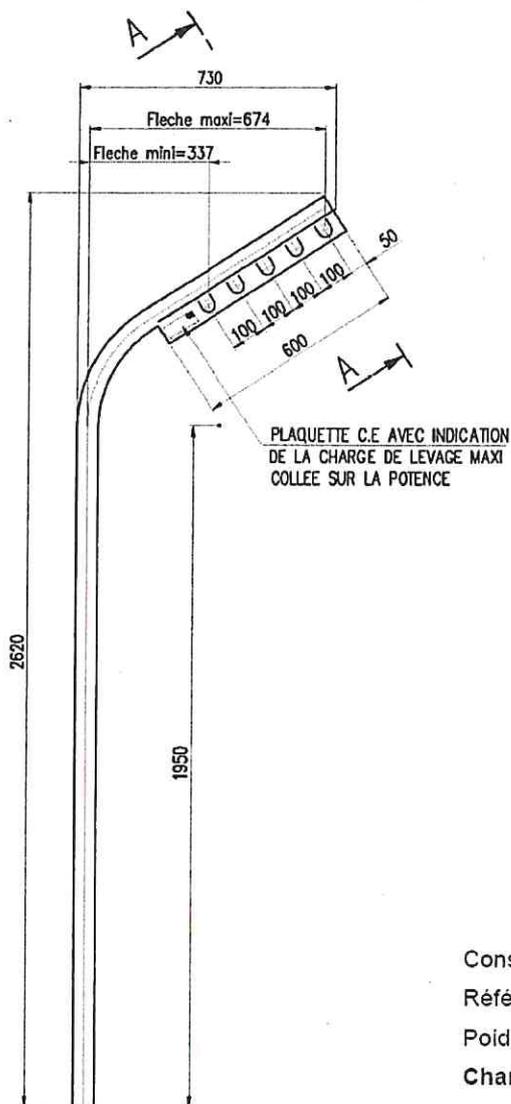


## FICHE TECHNIQUE

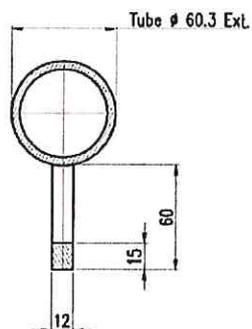
Xylem France  
Selon plan d'exécution  
Numéro : 30 718.F3.00

### Potence de relevage

3068 – 3085 - 3102



Coupe AA



Construction: Acier galvanisé

Référence : 52 79 680

Poids : 21 kg

Charge maxi de levage : 109 Kg

	<b>PR CROCHEMORT 50EH</b>	
	<b>FICHE VISA SYSTEME DE LEVAGE</b>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

**PALAN A CHAINE MANUEL**

## Palan à chaîne manuel

Avec maillon ouvert ou chaîne de levage intégrée

### Fonction

Le palan à chaîne manuel existe en 2 versions pour l'utilisation soit avec chaîne de levage intégrée ou soit avec chaîne séparée.

Un palan peut être déplacé entre les sites où chaque agitateur ou pompe est équipé d'une chaîne.

- Le palan avec chaîne de levage et crochet de sécurité est conçu pour être utilisé avec des chaînes de levage avec des maillons de reprise et un crochet de levage.

- Le palan à chaîne courte avec un maillon ouvert pour la fixation d'une chaîne de levage étalonnée séparée.

**Attention : Seule la chaîne originale Xylem peut être utilisée.**

Le palan est actionné en tirant sur la chaîne de manœuvre.

Le frein intégré maintient la charge lorsque la chaîne de manœuvre est relâchée.

L'ensemble de levage Flygt est certifié et approuvé CE.

Marquage CE conformément à la Directive machines UE 98/37/EG



Palan avec la chaîne de levage intégrée

### Données techniques

- Chaîne spécialement conçue pour le levage
- Chaîne de levage en acier galvanisé ou inox 316
- Chaîne de manœuvre en acier galvanisé

**PALAN 250KG LEVEE 2,50M CHAINE GALVANISEE**

	<i>PR CROCHEMORT 50EH</i>	
	<i>FICHE VISA SYSTEME DE LEVAGE</i>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

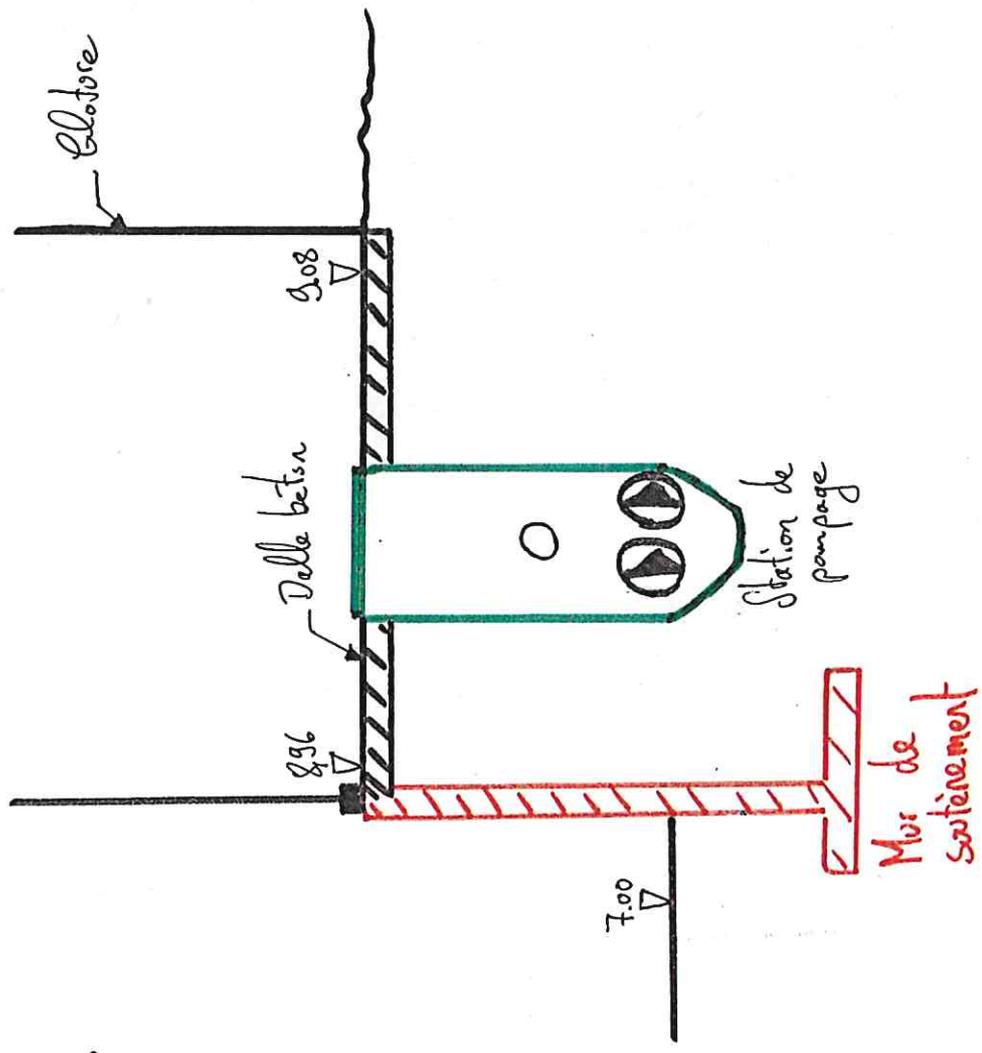
**CHAINE DE LEVAGE PANIER & POMPES**

- 1 CHAINE L= 3M CHARGE 200KG MAXI INOX 316L 5X18,5X7,5MM, AVEC MAILLON REPRISE 6,5X70MM TOUS LES995MM
- 2 MANILLE CHARGE MAXI 400KG ACIER INOX AISI 316
- 2 CHAINE L= 5M CHARGE 200KG MAXI INOX 316L 5X18,5X7,5MM, AVEC MAILLON REPRISE 6,5X70MM TOUS LES995MM
- 4 MANILLE CHARGE MAXI 900KG ACIER INOX AISI 316 L



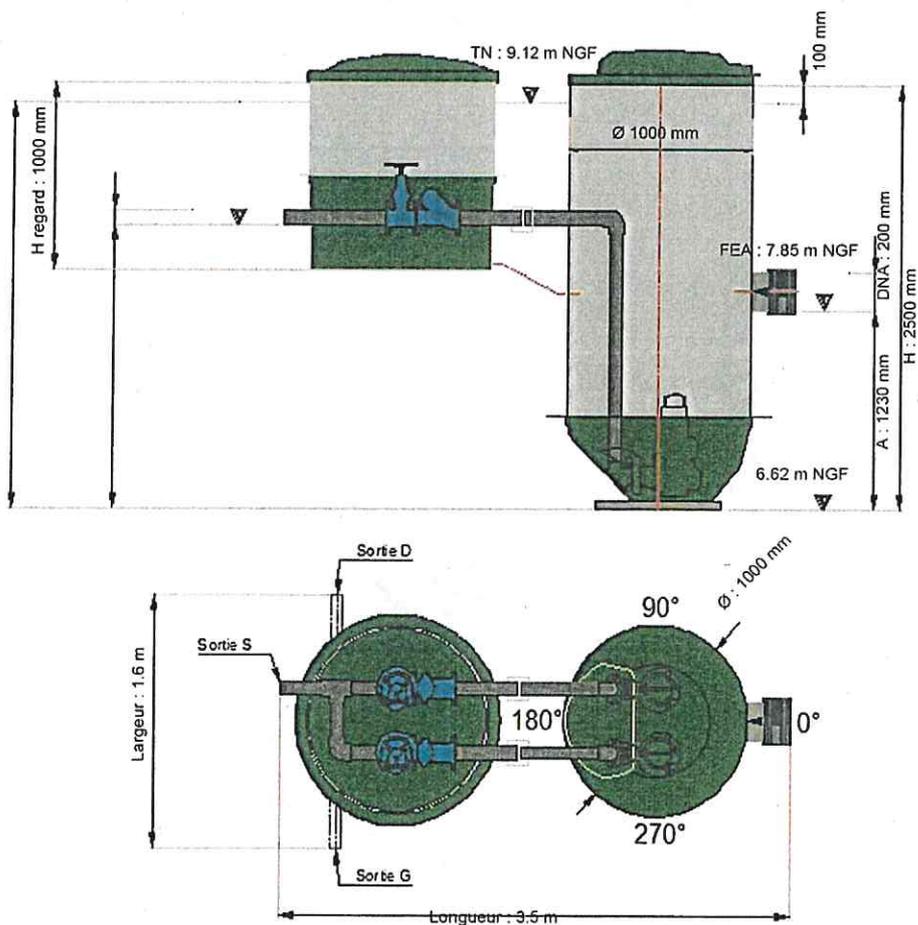
Coupe C-B

Echelle: 1:50



	<b>PR CROCHEMORT</b>	
	<b>FICHE VISA POSTE DE RELEVAGE</b>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

### 3 . PLAN D'IMPLANTATION



\* cote théorique en fonction de l'installation finale.



# PLAN D'ASSURANCE QUALITE

## FICHE D'AGREMENT : N° MAT 05 PRODUIT UTILISE SUR CHANTIER

◆ REFERENCE CHANTIER : 63409 – VRD CROCHEMORT :  
MARCHE : TRAVAUX RELATIF A L'AMENAGEMENT DES VRD QUARTIERS CROCHEMORT ET REDOUTE, COMMUNE DU LORRAIN -  
LOT 2 : RESEAUX SECS ET HUMIDES

◆ ETABLIE PAR : LUCIDARME ERIC

◆ DATE : 06/01/2020

### Identification du produit :

➤ **Désignation :** Coffret Flygt OPP modulable avec régulation par sonde piezo et SOFREL S550 et mode dégradé par ENM10

➤ **Marque :** FLYGT

➤ **Référence :** FleX E2P coffret 2 pompes Tri 400V+N

➤ **Quantité :** 1

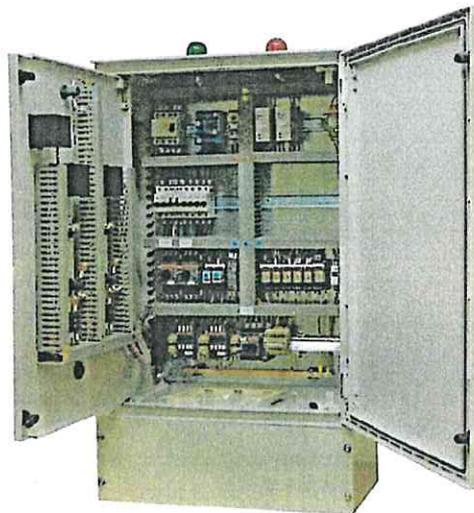
PROPOSITION DE L'ENTREPRISE			ACCORDS		
Date	Nom	Visa	Date	Nom	Visa
06/01/2020	LUCIDARME				
SOGEA MARTINIQUE		CHANTIER : 63409			Page : 1/7 (Nombre de pages établies du formulaire)

	<i>PR CROCHEMORT 50EH</i>	
	<i>FICHE VISA ARMOIRE DE COMMANDE</i>	Indice : 1 Date : 06/01/2020

**COFFRET FleX E2P**



**SPECIFICATIONS TECHNIQUES**



	<b>PR CROCHEMORT 50EH</b>	
	<b>FICHE VISA ARMOIRE DE COMMANDE</b>	<b>Indice : 1 Date : 06/01/2020</b>

## PLAGE DE PUISSANCE

- 0,55 à 1 kW - 1,6 à 2,5 A
- 1,1 à 1,9 kW - 2,5 à 4 A
- 2 à 3 kW - 4 à 6,3 A
- 3,1 à 4,4 kW - 6,3 à 10 A
- 5,5 à 7,4 kW - 10 à 16 A
- 7,5 à 9 kW - 16 à 20 A
- 9,5 à 11 kW - 20 à 25 A

## DESCRIPTIF

Enveloppe en polyester couleur beige RAL 7035  
 Degré de protection IP 55 (coffret non percé IP 66)  
 Indice de choc IK 10  
 Dimensions version « classique » : H:847 x L:636 x P:300 (mm)  
 Dimensions version « XL » : H:1056 x L:852 x P:350 (mm)  
 Equipée d'une réhausse : H:200 (mm - pour montage sur dalle béton)  
 Porte intérieure  
 Porte document (fourni)  
 Presse-étoupes PVC montés  
 Fermeture par serrure 1242E

### A l'intérieur du coffret :

- 1 interrupteur général à commande extérieure frontale cadenassable
- 1 interrupteur différentiel 300 mA
- 1 transformateur pour télécommande et signalisation 400V/24V.
- 1 disjoncteur bipolaire de protection du circuit primaire du transformateur
- 1 disjoncteur unipolaire de protection du circuit secondaire du transformateur
- 1 disjoncteur unipolaire de protection de la résistance chauffante
- 2 disjoncteurs moteurs assurant la protection contre les courts-circuits et les surcharges calibrés suivant la puissance des pompes
- 2 contacteurs pour démarrage direct des pompes
- 2 relais MicroCAS pour la protection de l'échauffement stator du moteur
- 1 automatisme assuré par relayage débrochable et télérupteur
- 1 résistance chauffante asservie à un thermostat
- 1 bornier puissance et contrôle
- 1 barre de terre en cuivre pour le raccordement des différents conducteurs de protection

Fiches Visa		DATE DE REVISION : 06/01/2020 Indice de révision : 1
Page 3 sur 4		

	<b>PR CROCHEMORT 50EH</b>	
	<b>FICHE VISA ARMOIRE DE COMMANDE</b>	<b>Indice : 1 Date : 06/01/2020</b>

En façade de la porte intérieure du coffret :

- 1 voyant LED sous tension
- 1 voyant LED de niveau haut
- 2 voyants LED de marche pompes
- 2 voyants LED de défauts pompes
- 2 commutateurs à 3 positions "AUTO-ARRET-MANU" pompes
- 2 compteurs horaires pompes
- 1 poignée de l'interrupteur sectionneur cadenassable

## AUTOMATISMES ET FONCTIONS

Les automatismes et fonctions suivantes sont prévus et assurés par relaiage :

- Régulation par 3 régulateurs ENM10 (niveau bas arrêt + niveau marche 1 pompe + niveau marche 2 pompes)
- Permutation des pompes
- Mise en cascade du démarrage simultané des pompes évitant les pointes d'intensité en fonctionnement normal et secours
- Alarme de niveau très haut par un quatrième régulateur

Informations polarisées 24 V en attente sur bornes pour raccordement verrines rouge et verte 10 W maxi:

- 1 synthèse défaut (niveau très haut régulateur, défaut pompe 1, défaut pompe 2)
- 1 information coffret sous-tension

Configuration transmetteur (si option retenue) :

Option Transmetteur Sofrel (carte 8DI)

DI1	Défaut Pompe 1
DI2	Marche Pompe 1
DI3	Défaut Pompe 2
DI4	Marche Pompe 2
DI5	Défaut secteur
DI6	Niveau très haut
DI7	Niveau bas
DI8	Impulsion débitmètre

Option Ajout carte 8DI

DI1	Marche dégrilleur
DI2	Défaut dégrilleur
DI3	Dégrilleur sous tension
DI4	Marche compresseur
DI5	Défaut compresseur
DI6	Non utilisé
DI7	Fin de course porte
DI8	Présence technicien

Option Ajout carte 2AI

Carte 2AI	
AI1	libre
AI2	4-20mA débitmètre

<b>PR CROCHEMORT 50EH</b>		
<b>FICHE VISA REGULATEUR DE NIVEAU</b>		<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

**REGULATEUR DE NIVEAU FLYGT ENM10**

Le régulateur de niveau le plus simple qui soit. Un interrupteur mécanique enfermé dans une enveloppe en matière plastique librement suspendue à la hauteur exactement désirée, au bout de son câble. Lorsque le niveau du liquide atteint cette enveloppe, le régulateur change de position et l'interrupteur mécanique coupe ou rétablit le circuit selon le cas, ce qui a pour effet de mettre en marche ou d'arrêter la pompe, ou de déclencher un signal d'alarme. Aucune usure, aucun entretien! Dans les stations de relevage d'eaux d'égout, pour l'épuisement d'eau souterraine ou lors d'opérations de drainage, bref, pratiquement partout où il est nécessaire de pouvoir régler un niveau, le ENM-10 est la solution idéale.

L'enveloppe du régulateur de niveau est en polypropylène et le câble électrique en composé PVC spécial. Les éléments en matière plastique sont soudés et vissés; il n'y a donc aucun collage. D'autre part, les impuretés et les dépôts ne s'incruster pas sur l'enveloppe, celle-ci étant parfaitement lisse.

Le régulateur de niveau existe en différentes exécutions, selon la nature du liquide pour lequel il doit être utilisé. Le régulateur standard, pour liquides de densité comprise entre 0,95 et 1,10 g/cm<sup>3</sup>, peut être fourni avec câble de 6, 13, 20, 30 ou 50 mètres (20, 42, 65, 100 ou 167 ft). Pour les autres densités, la longueur de câble est exclusivement de 20 mètres (65 ft). Le régulateur peut supporter des températures atteignant +60°C (140°F).

**Dimensions**

Densités g/cm <sup>3</sup>	Hauteur du régulateur en mm (pouces)	Diamètre en mm (pouces)
0,65—0,80	194 (7 <sup>10</sup> / <sub>16</sub> )	100 (4)
0,80—0,95	177 (7 )	100 (4)
0,95—1,10	162 (6 <sup>3</sup> / <sub>8</sub> )	100 (4)
1,05—1,20	142 (5 <sup>7</sup> / <sub>16</sub> )	100 (4)
1,20—1,30	133 (5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> )	100 (4)
1,30—1,40	130 (5 <sup>1</sup> / <sub>16</sub> )	100 (4)
1,40—1,50	126 (5 )	100 (4)

**Caractéristiques techniques**

**Température du liquide:** min. 0°C (32°F)  
max. 60°C (140°F)

**Densité du liquide:** min. 0,65 g/cm<sup>3</sup>  
max. 1,5 g/cm<sup>3</sup>

**Indice de protection:** IP68, 20 m (65 ft)

**Pouvoir de coupure du micro-contact:** Courant alternatif charge résistive, 250V 10A  
charge inductive, 250V 3A  
cos φ = 0,5  
Courant continu, 30V 5A

A noter que les réglementations locales peuvent dans certains cas limiter les tensions autorisées.

**Agréments:** CSA, SEMKO, NEMKO, DEMKO  
Agréments en conformité à la norme EN 610058.

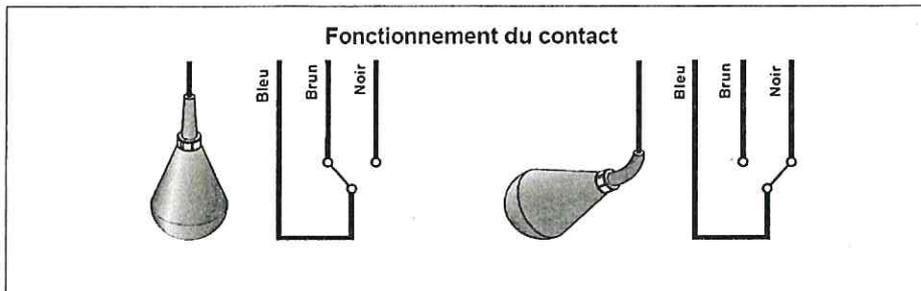
**Poids:** Régulateurs standard (0,95—1,10) avec 20 m (65 ft) de câble: approx. 2 kg (4,5 lb).

**Matériaux**

**Enveloppe:** polypropylène  
**Manchon de délestage:** caoutchouc EPDM  
**Câble:** composé PVC spécial ou CPE Polyéthylène Chloré

Les réglementations locales doivent être strictement respectées, tout spécialement en ce qui concerne

- les risques d'incendie et d'explosion,
- les consignes d'hygiène.



	<i>PR CROCHEMORT 50EH</i>	
	<i>FICHE VISA REGULATEUR DE NIVEAU</i>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

REGULATEUR DE NIVEAU SOFREL CNPA



**SOFREL CNPA :** Capteur de pression immergeable à membrane céramique capacitive adapté aux eaux usées ou chargées

► **Caractéristiques**

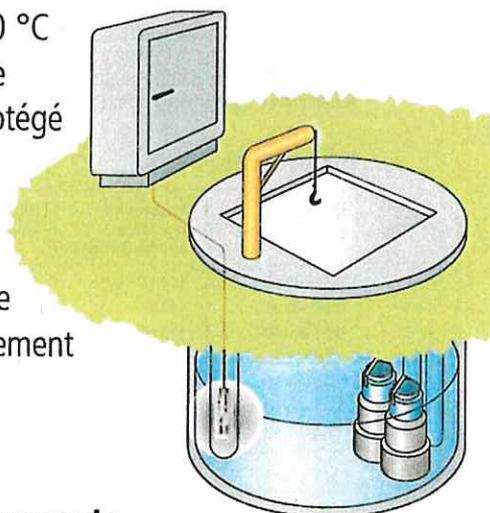
- Sortie 4-20 mA 2 fils
- Alimentation 9 à 36 VDC
- Température de -10 °C à +70 °C
- Mesure de la pression relative
- Câble PUR avec capillaire, protégé contre les infiltrations d'eau
- Précision < +/-0,35% FSO selon IEC 60770
- Protection surtensions intégrée
- Spécial applications assainissement

► **Modèles standards**

- Mesure 3 m avec câble 10 m
- Mesure 6 m avec câble 15 m

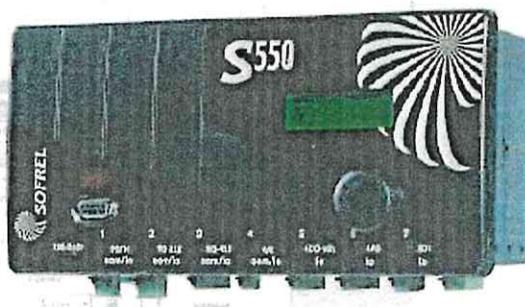
► **Modèle spécifique sur commande**

- 0,4 m à 100 m avec câble à la longueur indiquée



	<i>PR CROCHEMORT 50EH</i>	
	<i>FICHE VISA TELEGESTION</i>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

### Caractéristiques techniques SOFREL S550



Le S550 installé sera composé de :

- 1 boîtier rack modulaire avec alimentation et 7 emplacements de cartes disponibles
- 1 Carte modem RTC
- 2 Carte 8DI ( Entrées Tout Ou Rien )
- 1 Carte 4 DO+WDG ( 4 Sorties Tout Ou Rien + 1 Chien De Garde )
- 1 Carte 2AI-20 ( Entrées Analogiques 4-20mA)
- Parafoudre 230V + Analogique
- Batterie 12v
- Ecran graphique interactif, interface navigation internet pour PC et pocket PC, SMS
- Fonction gestion et automatisme poste de relevage





# PLAN D'ASSURANCE QUALITE

## FICHE D'AGREMENT : N° MAT 06 PRODUIT UTILISE SUR CHANTIER

◆ REFERENCE CHANTIER : 63409 – VRD CROCHEMORT :  
MARCHE : TRAVAUX RELATIF A L'AMENAGEMENT DES VRD QUARTIERS CROCHEMORT ET REDOUTE, COMMUNE DU LORRAIN -  
LOT 2 : RESEAUX SECS ET HUMIDES

◆ ETABLIE PAR : LUCIDARME ERIC

◆ DATE : 06/01/2020

### Identification du produit :

➤ Désignation : pompe pour PR TOP 65

➤ Marque : FLYGT

➤ Référence : MP 3069 HT 254

➤ Quantité : 2

PROPOSITION DE L'ENTREPRISE			ACCORDS			
Date	Nom	Visa		Date	Nom	Visa
06/01/2020	LUCIDARME		M.Ouvrage			
			M.Oeuvre			
			B.E			
SOGEA MARTINIQUE		CHANTIER : 63409				Page : 1/8 (Nombre de pages établies du formulaire)

	<b>PR CROCHEMORT</b>	
	<b>FICHE VISA POMPES</b>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

### MP 3069 HT 3~ 254

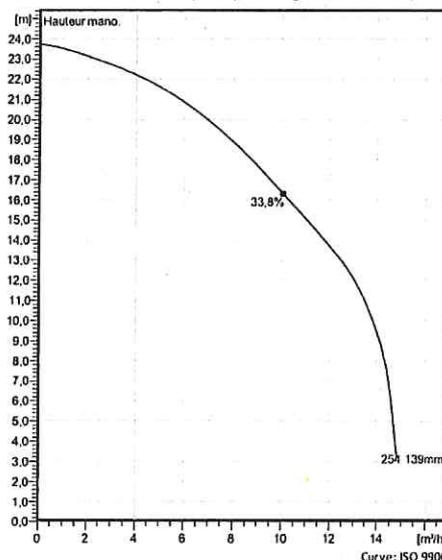
Pompe submersible avec roue multicanaux semi-ouverte avec système broyeur GRINDER pour liquides chargés en fibres pouvant contenir des solides.



#### Spécifications techniques



Curves according to: Eau, claire [100%], 4 °C, 1 kg/dm<sup>3</sup>, 1,569 mm<sup>2</sup>/s



#### Configuration

<b>Motor number</b> M3069.170 13-08-288-W 1.7KW	<b>Type d'installation</b> P - Installation immergée sur pied d'assise
<b>Impeller diameter</b> 139 mm	<b>Discharge diameter</b> 50 mm

#### Pump information

<b>Impeller diameter</b> 139 mm
<b>Discharge diameter</b> 50 mm
<b>Inlet diameter</b> 40 mm
<b>Maximum operating speed</b> 2700 1/min
<b>Nombres de canaux</b> 5
<b>Throughlet diameter</b> 6 mm

#### Materials

<b>Roue</b> Fonte grise
<b>Matériau de l'enveloppe moteur</b> Fonte grise

	<b>PR CROCHEMORT</b>	
	<b>FICHE VISA POMPES</b>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

## MP 3069 HT 3~ 254

### Spécifications techniques

#### Motor - General



<b>Motor number</b> M3069.170 13-08-28B-W 1.7KW	<b>Phases</b> 3~	<b>Vitesse nominale</b> 2700 1/min	<b>Puissance nominale</b> 1,7 kW
<b>Certification No</b>	<b>Nombre de pôles</b> 2	<b>Intensité nominale</b> 3,8 A	<b>Variante stator</b> 1
<b>Fréquence</b> 50 Hz	<b>Tension nominale</b> 400 V	<b>Classe d'isolation</b> F	<b>Type de service</b> S1

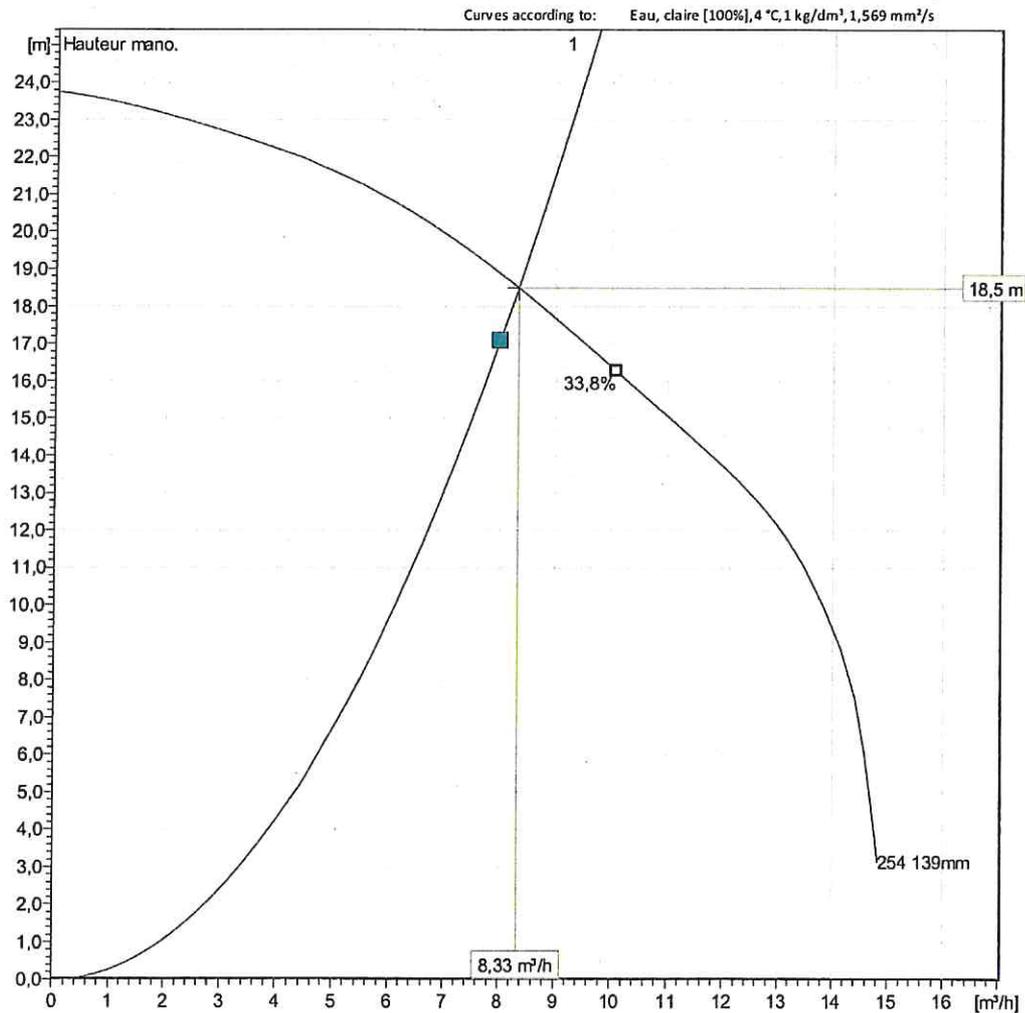
#### Motor - Technical

<b>Facteur de puissance - 1/1 de charge</b> 0,87	<b>Rendement moteur - 1/1 de charge</b> 75,2 %	<b>Moment d'inertie total</b> 0,0029 kg m <sup>2</sup>	<b>Nb de dém. Maxi par heure</b> 15
<b>Facteur de puissance - 3/4 de charge</b> 0,81	<b>Rendement moteur - 3/4 de charge</b> 78,8 %	<b>Intensité de démarrage, direct</b> 17 A	
<b>Facteur de puissance - 1/2 de charge</b> 0,70	<b>Rendement moteur - 1/2 de charge</b> 79,6 %	<b>Intensité de démarr., étoile-triangle</b> 5,66 A	

	<b>PR CROCHEMORT</b>	
	<b>FICHE VISA POMPES</b>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

**MP 3069 HT 3~ 254**

Duty Analysis



**Operating characteristics**

Curve: ISO 9906

Pumps/Systems	Débit	Hauteur mano	Puissance à l'arbre	Débit	Hauteur mano	Puissance à l'arbre	Rend. Hydr.	Energie spécifique	NPSHr
1	8,33 m <sup>3</sup> /h	18,5 m	1,28 kW	8,33 m <sup>3</sup> /h	18,5 m	1,28 kW	32,7 %	0,000196 kWh/	

	<i>PR CROCHEMORT</i>	
	<i>FICHE VISA POMPES</i>	<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

**MP 3069 HT 3~ 254**

Courbe de performances

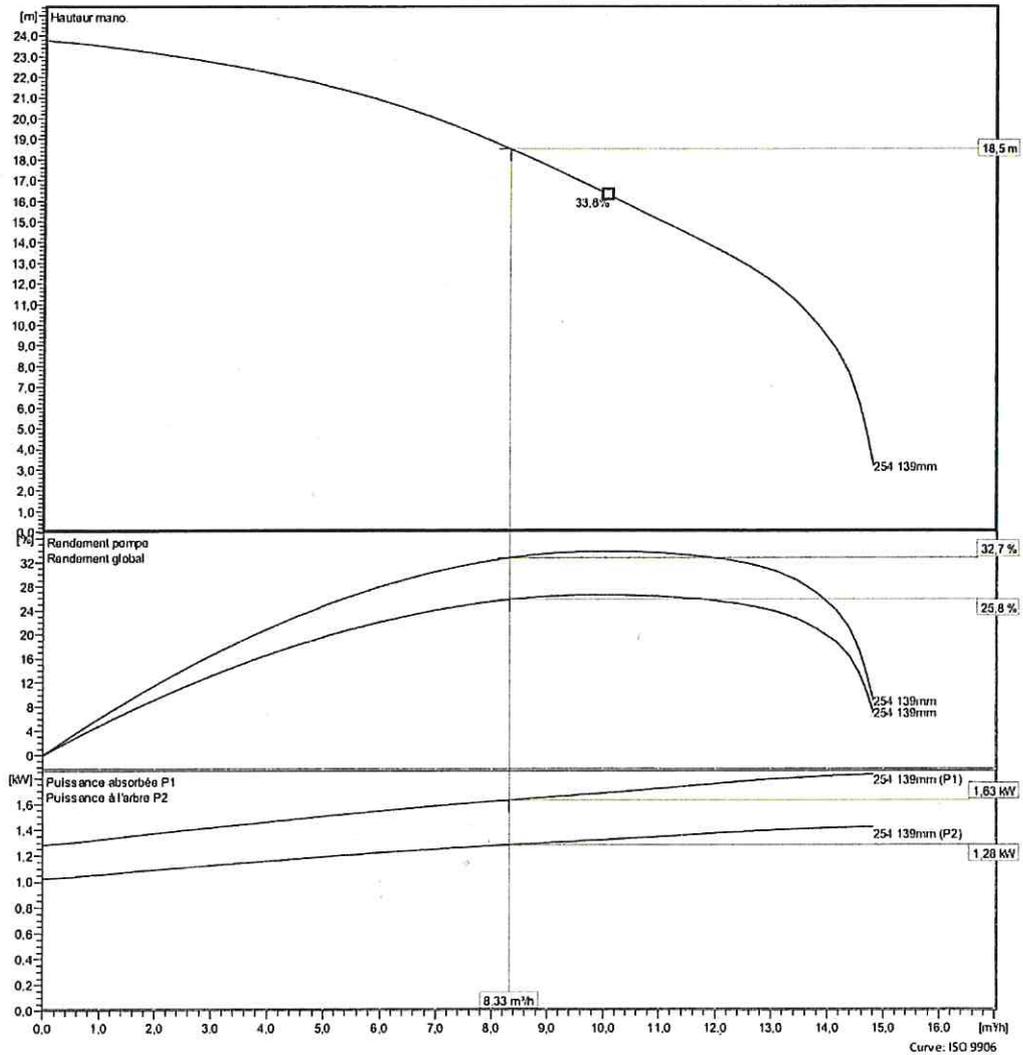
Point de fonctionnement



Débit  
8,33 m<sup>3</sup>/h

Hauteur mano.  
18,5 m

Curves according to: Eau, claire [100%], 4 °C, 1 kg/dm<sup>3</sup>, 1,569 mm<sup>2</sup>/s



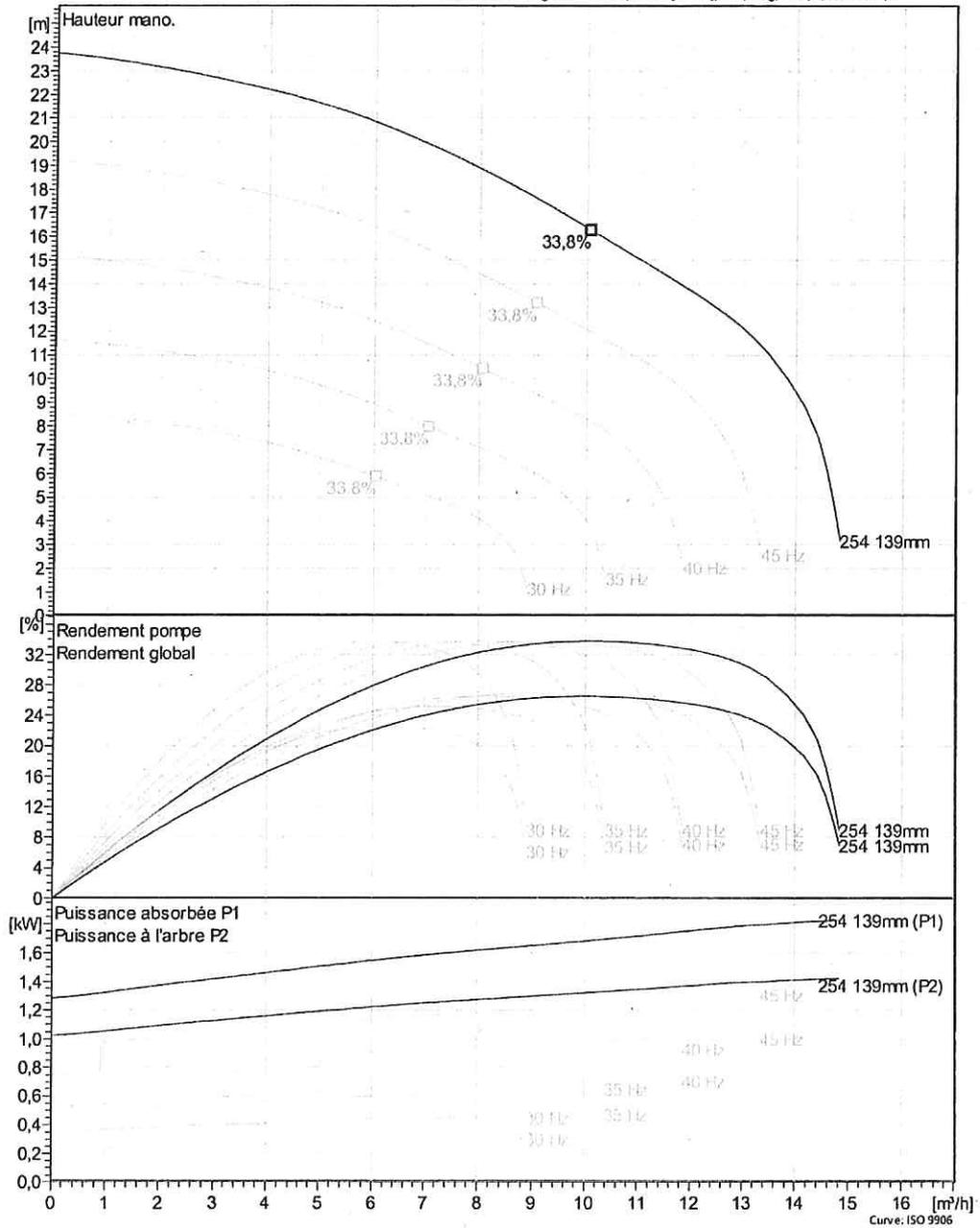
<b>PR CROCHEMORT</b>		
<b>FICHE VISA POMPES</b>		<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

**MP 3069 HT 3~ 254**

Courbes de performances à fréquence variable



Curves according to: Eau, claire [100%], 4 °C, 1 kg/dm<sup>3</sup>, 1,569 mm<sup>2</sup>/s



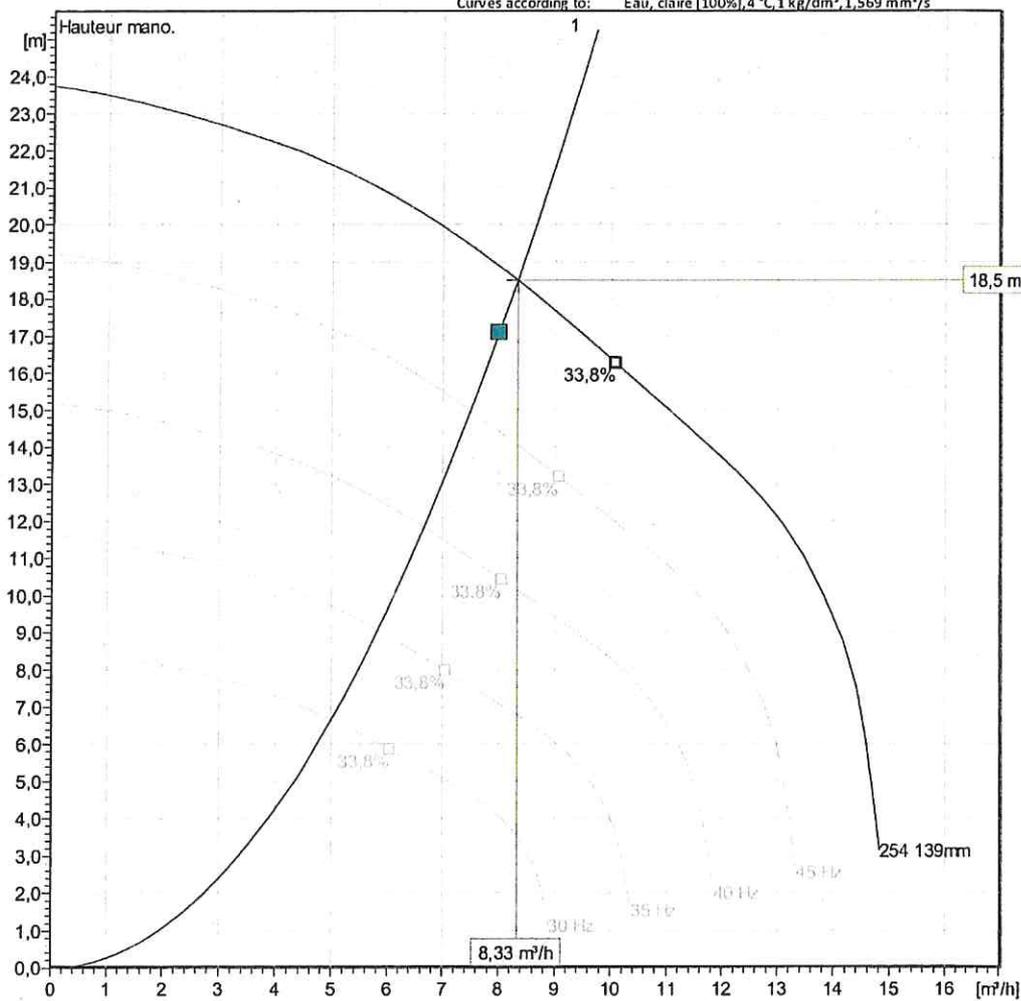
<b>PR CROCHEMORT</b>		
<b>FICHE VISA POMPES</b>		<b>Indice : 1</b> <b>Date : 06/01/2020</b>

### MP 3069 HT 3~ 254

Analyse de fonctionnement à fréquence variable



Curves according to: Eau, claire [100%], 4 °C, 1 kg/dm<sup>3</sup>, 1,569 mm<sup>2</sup>/s



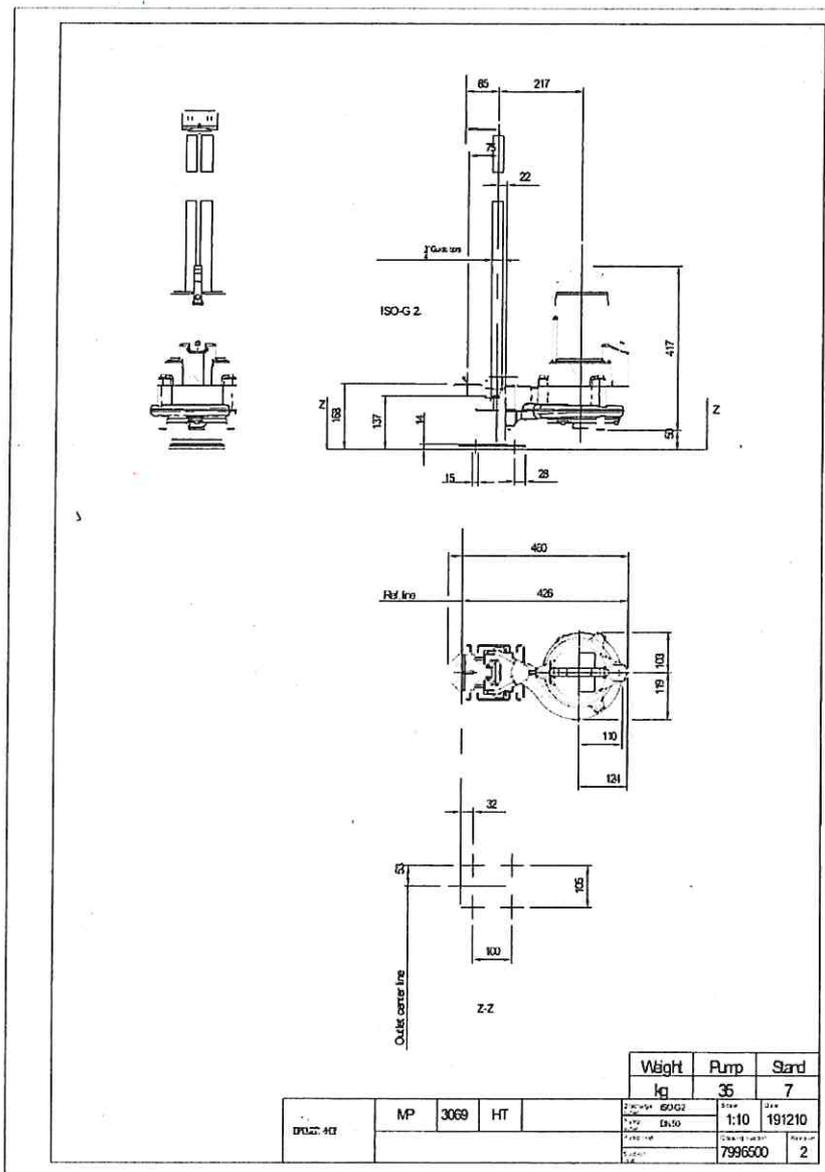
Curve: ISO 9906

#### Caractéristiques de fonctionnement

Pumps/Systems	Fréquence	Débit	Hauteur manométrique à l'arbre	Débit	Hauteur manométrique à l'arbre	Hydrénergie spécifique	NPSHr
1	50 Hz	8,33 m <sup>3</sup> /h	18,5 m	1,28 kW	8,33 m <sup>3</sup> /h	18,5 m	1,28 kW
1	45 Hz	7,49 m <sup>3</sup> /h	15 m	0,935 kW	7,49 m <sup>3</sup> /h	15 m	0,935 kW
1	40 Hz	6,66 m <sup>3</sup> /h	11,8 m	0,657 kW	6,66 m <sup>3</sup> /h	11,8 m	0,657 kW
1	35 Hz	5,83 m <sup>3</sup> /h	9,06 m	0,44 kW	5,83 m <sup>3</sup> /h	9,06 m	0,44 kW
1	30 Hz	5 m <sup>3</sup> /h	6,66 m	0,277 kW	5 m <sup>3</sup> /h	6,66 m	0,277 kW

	<i>PR CROCHEMORT</i>	
	<i>FICHE VISA POMPES</i>	Indice : 1 Date : 06/01/2020

**MP 3069 HT 3~ 254**  
Plan d'encombrement





# PLAN D'ASSURANCE QUALITE

## FICHE D'AGREMENT : N° MAT 04 PRODUIT UTILISE SUR CHANTIER

◆ REFERENCE CHANTIER : 63409 – VRD CROCHEMORT :  
MARCHE : TRAVAUX RELATIF A L'AMENAGEMENT DES VRD QUARTIERS CROCHEMORT ET REDOUTE, COMMUNE DU LORRAIN -  
LOT 2 : RESEAUX SECS ET HUMIDES

◆ ETABLIE PAR : LUCIDARME ERIC

◆ DATE : 06/01/2020

### Identification du produit :

➤ Désignation : Station TOP 65 avec bache de pompage et chambre des vannes

➤ Marque : FLYGT

➤ Référence : TOP 65

➤ Quantité : 1

PROPOSITION DE L'ENTREPRISE			ACCORDS		
Date	Nom	Visa	Date	Nom	Visa
06/01/2020	LUCIDARME				
SOGEA MARTINIQUE		CHANTIER : 63409			Page : 1/7 (Nombre de pages établies du formulaire)

	<i>PR CROCHEMORT</i>	
	<i>FICHE VISA POSTE DE RELEVAGE</i>	Indice : 1 Date : 06/01/2020

### 1 . CALCUL DE MARNAGE

Nom du Poste de Refoulement	PR CROCHEMORT
Nombre d'Equivalent Habitant	50
Nombre de m3/j/EH	0,18
Débit moyen (m3/h) (Qm)	0,38
coefficient de pointe (Cp)	4,00
Débit de pointe calcul (m3/h) (Qp)	8,00
Cote fil d'eau d'arrivee (feA)	7,85
Cote du terrain naturel au niveau du poste (TN)	9,12
Cote du terrain fini au niveau du poste de relevage (TF)	9,22
Cote fil d'eau de rejet (feR)	20,3
vol marnage m3*	0,17
DN cuve (m)	1
surface de la cuve (m)	0,79
hauteur de marnage (m)	0,21
hauteur feA/fond (m) (hf): minimum 1m	1,00
Hauteur cuve (m) calculée (hc)	2,47
Hauteur cuve (m) fabriquée	2,50